

Niger : le CSC se penche sur l'état des lieux des chaînes de télévision et des bouquets au cours de sa session

Soumis par ANP le lun, 27/05/2019 - 14:19

Par [Agence Nigérienne de Presse](#) [1]

mai 27, 2019

Niamey, 27 Mai (ANP) - Le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) a entamé ce lundi sa session de mai 2019 centrée sur le rapport d'un groupe de travail chargé de faire la situation de tous les organes de télévision installés au Niger et des bouquets satellitaires .

Le comité ad hoc mis en place en février dernier a pour mandat de faire la situation de tous les organes de télévision au Niger en insistant particulièrement sur les programmes, les moyens techniques, le personnel et les fréquences ; le respect au cahier de charge, le respect de la grille des programmes, la situation des autorisations ; faire la situation de tous les bouquets satellitaires à travers notamment les autorisations ; les nombres de chaînes diffusées, le nombre d'abonnés, la couverture géographique.

''Ce contrôle décidé par le CSC, s'inscrit d'une part, dans le contexte général du débat sur la signature de la convention collective et de la TNT qui oblige le CSC à réadapter le cadre juridique et institutionnel de la régulation audit contexte et d'autre part, la nouvelle réorientation du fond d'aide à la presse consécutive à la modification de la loi sur le CSC'' , a détaillé le Président du CSC , Sani Kabir.

''La nouvelle redistribution des rôles prescrite par le passage au numérique à travers les chaînes d'édition et production d'une part, de transport et de distribution d'autre part impose au CSC de faire un état des lieux complet sur les télévisions et les bouquets afin de les préparer à la signature du nouveau cahier de charges qui régit et encadre le service de télévision au Niger'' , a-t-il fait savoir.

C'est pour toutes ces raisons que le CSC a estimé nécessaire de mener un contrôle de l'ensemble des télévisions et bouquets pour identifier au cas par cas les insuffisances et proposer aux promoteurs les mesures correctives avant la signature de nouveaux cahiers de charges, a-t-il réaffirmé.

Des dossiers de demandes de création, d'installation et d'exploitation des services de communication audiovisuelle privée sont aussi à l'ordre du jour de ces assises.

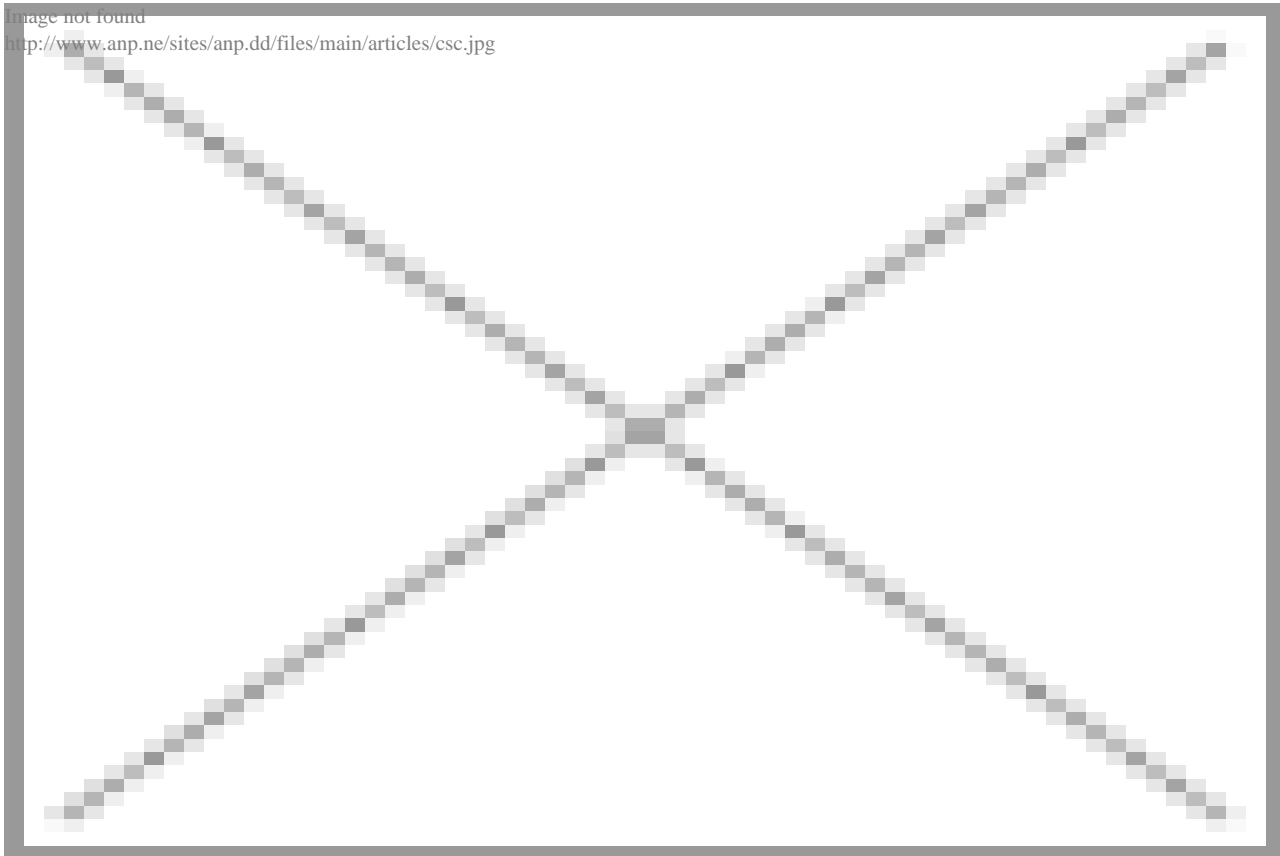
Evoquant des réseaux sociaux dont certains citoyens qui ''en font un usage qui choque les consciences'', Kabir Sani a averti que ''Le CSC ne saurait rester indifférent face aux dérives observées sur les réseaux sociaux, le mauvais usage qui en est fait, l'abus dont font preuve certains internautes, l'ampleur et la nature des discours violents observés sur ces réseaux sociaux nous interpellent tous sur la nécessité de restaurer la véritable mission des réseaux sociaux au Niger, celle de consolider la paix, l'unité nationale, la cohésion sociale bref la démocratie et l'Etat de droit''.

La séance d'ouverture s'est déroulée en présence des conseillers de l'institution.

Le CSC est une autorité administrative indépendante dont la mission est d'assurer et de garantir la liberté et l'indépendance des médias.

Image not found

<http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/csc.jpg>



[2]

Tags:

[Niegr-communication](#) [3]

[Afrique](#) [4]

[Lettre d'information de l'ANP](#) [5]

Source URL (modified on 27/05/2019 - 14:19): <http://www.anp.ne/?q=article/niger-le-csc-se-penche-sur-l-etat-des-lieux-des-chaines-de-television-et-des-bouquets-au>

Liens

[1] <http://www.anp.ne/?q=profile/agence-nigerienne-de-presse>

[2] <http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/csc.jpg>

[3] <http://www.anp.ne/?q=tags/niegr-communication>

[4] <http://www.anp.ne/?q=continents/afrique>

[5] <http://www.anp.ne/?q=newsletter/lettre-d-information-de-l-anp>